



Travaux sur façade et creation second logement

Par **Moh93**, le **24/06/2024** à **18:59**

Bonjour

je suis copropriétaire d'un appartement dans un pavillon. Nous sommes en haut et l'autre propriétaire en bas. Il a réalisé des travaux sur la façade (création et suppression d'ouverture). Les travaux ont débuté il y'a 3 ans mais ne sont pas terminés et la façade est aujourd'hui très dégradée. Il a entrepris de réaliser un second appartement tout ceci sans accord de la mairie ni de nous même en tant que copropriétaire. Les travaux sont inachevés mais la mairie vient de lui accorder le permis par contre il ne sont pas au courant pour le second appartement.

nous souhaitons vendre mais nous nous retrouvons dans l'embarras du au travaux inachevés depuis 3 ans de la façade très très dégradée donc de la négligence de copropriétaires. A savoir celui ci a mis en location son premier logement qui est soit disant terminé. Les locataires ont entrepris des démarches à l'encontre de celui-ci car leur appartement est délabré et insalubre.

nous ne savons plus quoi faire !!!!